

Le Guetteur de Montferrand

JUILLET 2023 #29



BIODIVERSITÉ

De nouvelles structures pour accueillir la petite faune

P4

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comptes-rendus des réunions de quartier 2023

P6

FESTIVITÉS

Célébration de la Fête nationale le jeudi 13 juillet

P21

VILLE DE
SAINT MATHIEU
DE TREVIER



SOMMAIRE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

04 Biodiversité : de nouvelles structures pour accueillir la petite faune

05 Charte départementale « Routes Propres » : la commune s'engage

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

06-11 Comptes-rendus des réunions de quartier

SÉCURITÉ

12 Opération Tranquillité Vacances

JEUNESSE

13 Les jeunes élus du

CME ont fabriqué des nichoirs pour les oiseaux

VIE CITOYENNE

14 Valorisation des biodéchets : demandez votre composteur

15 Tribunes d'expression

SPORT

16 Grande Tournée Hérault Vacances

17 Un nouveau clubhouse pour le tennis

CULTURE

18 Fête de la Musique : une journée festive et conviviale

PATRIMOINE LOCAL

19 Les écarts, mas et hameaux de la commune : Sainte-Lucie d'Euzet

VIE ASSOCIATIVE

20 Les prochains rendez-vous

FESTIVITÉS

21 Célébration de la Fête nationale le jeudi 13 juillet 2023

CULTURE

22-23 Médiathèque municipale Jean Arnal

Le Guetteur de Montferrand :
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29
34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
Tél. 04 67 55 20 28 • accueil@villesmdt.fr
www.ville-de-saint-mathieu-de-treviers.fr

Directeur de la publication : Jérôme Lopez
Responsable de la rédaction : Mélanie Ponce



Suivez notre Ville !

Photographies : Ville de Saint Mathieu de Trévières ;
©Christophe Colrat (composteur p16) ; ©Sauvageot
- Wikicommons (rénovation énergétique p16)

Impression : Impact Imprimerie
5911 route de Frouzet 34380 ST MARTIN DE LONDRES
Imprimé avec des encres végétales sur du papier
issu de forêts gérées durablement. (PEFC).





Comment prévenir les feux de forêts ?

Saint Mathieu de Trévières est vulnérable face au risque incendie. 70 % de notre territoire est composé de forêts et de garrigues. Alors que l'été s'annonce à haut risque, les services de secours et d'incendie sont mobilisés pour assurer la surveillance de nos espaces boisés. Plusieurs mesures de prévention sont mises en œuvre pour limiter le risque. La plus efficace demeure le respect des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Près de 90 % des feux de forêt sont d'origine humaine, dont plus de 50 % en raison d'imprudences. Je vous invite à faire preuve de la plus grande vigilance en respectant l'interdiction de faire du feu, de fumer et d'utiliser un barbecue en pleine nature.

#3

questions

à Jérôme Lopez

Qu'en est-il des services municipaux cet été ?

Les services municipaux continueront de fonctionner et seront présents pour toutes vos démarches. Les enfants seront accueillis au sein des ALSH et les amateurs de lecture ou de multimédia pourront profiter de la fraîcheur de la Médiathèque. Les services techniques prépareront quant à eux la rentrée scolaire et la Police Municipale veillera à votre sécurité. Je profite de l'occasion pour remercier les agents communaux et saluer leur investissement quotidien au service des Tréviérois. Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Quel est le bilan des réunions de quartier ?

Il est toujours positif. Plus de 300 Tréviérois ont répondu à notre invitation. Ces temps d'échange sont essentiels pour nous permettre d'écouter les besoins des Tréviérois. Les habitants d'un quartier sont les mieux placés pour nous faire remonter les problématiques qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Nous avons pris note de l'ensemble de vos demandes afin de répondre au plus près de vos attentes dès que cela sera possible. Vous trouverez dans ce numéro, un extrait des échanges qui se sont tenus lors de chaque rencontre.

JÉRÔME LOPEZ

Maire de Saint Mathieu de Trévières

Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en charge des Bourgs-centres

Conseiller départemental
du canton de Saint Gély du Fesc



Structures réalisées par l'artiste sculpteur Maxime Ducret.

De nouvelles structures pour accueillir la petite faune

Suite au diagnostic réalisé par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), les premières actions pour protéger et renforcer la biodiversité se sont mises en place sur les zones « Refuge » de notre commune.

Après l'aménagement d'une spirale en pierre sèche sur le site de la Fontaine romaine et d'un étendard de la biodiversité dans le quartier des Avants, deux nouveaux dispositifs naturels et artificiels ont été inaugurés sur la zone « Refuge » des berges du Terrieu lors de la première édition de la Fête de la Nature :

- **Une éphémère, le plus ancien insecte ailé encore vivant puisqu'il est apparu il y a plus de 300 millions d'années.**

Ce refuge accueille plusieurs petits abris disséminés ici et là afin d'accueillir des coccinelles, des chrysopes, des osmies (abeilles solitaires sauvages), carabes, syrphes, perce-oreilles, éphémères...

La diversité des insectes est essentielle pour la nature. Ils font partie de l'alimentation des oiseaux et contribuent à la pollinisation des essences végétales.

- **Aménagement d'une zone de branchages** pour l'accueil de la petite faune, en particulier des hérissons.

Protégé depuis 2007, ce petit animal disparaît peu à peu de nos régions : les accidents dus au trafic routier, la destruction des haies, l'ingestion des pesticides ou encore le cloisonnement des jardins réduisent leurs chances de survie. Grâce à ce refuge, les hérissons pourront nicher en toute sécurité !

Vous pouvez découvrir ces structures lors de vos promenades le long des berges du Terrieu, à proximité des jardins familiaux. ■

N'hésitez pas également à découvrir le parcours Faune et Flore « En avant les oiseaux ! »

Suivez le balisage "hirondelle" depuis le départ au niveau du Vieux Pont pour 2,5 km de randonnée autour du quartier des Avants.



Charte "Routes Propres" La commune s'engage

Chaque année, des tonnes de déchets sont négligemment jetées par les fenêtres d'automobilistes peu scrupuleux. Pour favoriser la sensibilisation et renforcer l'engagement collectif, le département de l'Hérault a mis en place la charte "Routes Propres".



Saint Mathieu de Trévières a signé la charte "Routes Propres" avec le Conseil départemental de l'Hérault et l'éco-organisme Citéo afin de lutter contre les déchets et dépôts sauvages au bord des routes.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de l'Hérault mobilise une fois par an tous ses agents sur une journée pour nettoyer les bords des routes. Les déchets ramassés sont regroupés sur plusieurs sites stratégiques particulièrement fréquentés pour montrer aux automobilistes la quantité ramassée et tenter de les sensibiliser.

Cette action ne pouvant suffire à nettoyer toutes les routes, 52 communes de l'Hérault se sont engagées à mener des opérations citoyennes de nettoyage, mais aussi à faire davantage de prévention sur le tri pour diminuer la production de déchets à la source.

Le Département de l'Hérault s'est engagé à soutenir les communes sur des moyens d'action concrets : fourniture de gants et sacs poubelles pour les opérations citoyennes de nettoyage, dons de gadgets écologiques pour remercier les participants... La commune et l'association des Fourmis Responsables mènent d'ores et déjà une réflexion afin de proposer des actions dans les mois à venir. ■



*Je m'engage
pour la nature*

Journée Mondiale de la conservation de la nature

Le **28 juillet** marquera la Journée Mondiale de la conservation de la nature. Une journée qui nous permet de réfléchir à ce que nous pouvons faire concrètement pour préserver l'environnement.

Des actions simples peuvent être engagées par toutes et tous. Par exemple, créer un espace favorable à la faune dans son jardin : planter des arbustes et semer des plantes indigènes pour attirer des papillons, oiseaux et pollinisateurs ; conserver des espaces en friches ; laisser des cachettes naturelles (amas de bois, de pierres) pour offrir un abri à la petite faune.

Vous pouvez aussi participer à des programmes de surveillance de la faune : de nombreuses organisations de conservation ont besoin de volontaires pour surveiller des populations d'insectes, d'oiseaux, de mammifères...

+ d'infos : occitanie.lpo.fr

Comptes-rendus des réunions de quartier



Du 22 au 31 mai 2023, le Maire, Jérôme Lopez, et son équipe municipale, se sont rendus dans chaque quartier de la commune pour vous rencontrer, écouter vos préoccupations et répondre au mieux à vos attentes. Voici les principales demandes exprimées lors de ces temps d'échanges de proximité et les réponses apportées par la commune.

LES AVANTS - LES DRYADES



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ **Le stationnement est dangereux le long de la RD26 à proximité du lac.** Le Conseil départemental va veiller à faire respecter le non-stationnement sur la RD26.

■ **La sécurité des piétons et des vélos n'est pas assurée dans le quartier.** Un travail est en cours avec la Communauté de Communes pour créer deux accès sécurisés pour tous : par la déchetterie et par le pont de l'avenue du Grand Chêne pour aller vers le village, en septembre/octobre puis en 2024.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ **Le disjoncteur du poste d'éclairage public des Avants saute quand il pleut.** Le réseau est vétuste et sera remplacé progressivement.

■ **Est-il prévu d'installer des réverbères avenue de la République de Montferrand ?** Ce n'est pas prévu en 2023, peut-être plus tard pour relier la ZAE à Intermarché.

CADRE DE VIE

■ **Où trouver des conseils pour l'élagage et le débroussaillage ?** La Police Municipale peut ve-

nir vous informer et vous conseiller à domicile. Des agents de l'ONF également. Vous trouverez aussi des informations sur les sites web de la mairie et de la préfecture.

■ **Les nuisances sonores de la Guinguette des Amoureux vont-elles recommencer cet été ?**

Ce qui s'est passé en 2022 ne se reproduira pas en 2023. Une réunion a eu lieu très récemment avec le propriétaire et le Département. Le locataire sera convoqué prochainement.

ASSAINISSEMENT

■ **L'assainissement collectif rue du Vieux Pont ne fonctionne pas correctement, les canalisations sont endommagées.**

La Communauté de Communes est sensibilisée sur ce sujet. Les travaux sont importants. Ils demanderont une programmation.

URBANISME

■ **Que prévoit le futur Plan Local d'Urbanisme pour les Hauts de Pourols et les Avants ?**

La densification sera limitée. Une fois le PLU approuvé, seulement 9 % de la commune sera urbanisable, contre 11 % actuellement (réduction de 60 ha).

PLAINE DE TREVIER



PROPRETÉ

■ Il y a beaucoup de déjections canines.

C'est un problème récurrent, nous devons nettoyer tous les jours, mais aussi sanctionner les contrevenants.

■ Il y a beaucoup de déjections et de bruits à cause des chats recueillis dans la cour de l'entreprise Coméca. Un courrier a été envoyé à l'entreprise le 1^{er} juin dernier.

■ Demande de nettoyage du Terrieu.

Beaucoup de pollen tombe dans le Terrieu et donne l'impression qu'il est sale. Il est nettoyé tous les deux ans par moitié en septembre-octobre avant les gros orages : du pont du mas d'Euzet jusqu'au pont de la Grenouille, puis du pont de la Grenouille jusqu'à la station d'épuration.

ASSAINISSEMENT

■ Impasse du Grand Chemin, certains propriétaires ont un problème d'écoulement de l'assainissement. La Communauté de Communes en a été avisée pour une intervention.

VOIRIE

■ Les voitures roulent sur le trottoir rue Guillaume Pellicier. Du mobilier urbain supplémentaire sera installé.

■ Du Cami del Blagaire vers l'avenue de Montpellier, la visibilité est mauvaise au niveau du feu tricolore à cause de véhicules stationnés. Du mobilier urbain interdira le stationnement des voitures à proximité du carrefour.

FINANCES

■ Quelle augmentation de la taxe foncière ?

Les taux votés par le Conseil municipal n'ont pas changé depuis 15 ans mais les bases augmentent de 4% en moyenne.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ Vitesse excessive sur l'avenue principale.

La circulation est conséquente sur cet axe (11 000 voitures / jour) et la limitation à 30 km/h n'est pas assez respectée. Un panneau de limitation de vitesse et un radar pédagogique seront installés. Les ralentisseurs seront tous revus puis remis aux normes par le Conseil départemental.

■ Vitesse excessive rue Cami del Ausselo.

Il s'agit d'une impasse donc ce sont sûrement les résidents qui roulent trop vite. Une discussion courtoise peut être une solution.

PRÉVENTION

■ Comment recevoir les alertes météo, notamment liées aux arrêtés préfectoraux ?

Il existe un dispositif municipal dédié : l'alerte SMS. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site web de la ville.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ Qu'en est-il du sondage sur l'extinction nocturne de l'éclairage public ?

La concertation des Tréviésois sur l'extinction nocturne montre une satisfaction générale. Nous allons maintenant étudier toutes les suggestions pour voir si des ajustements doivent et peuvent être apportés.

GRAND COEUR



PROPRETÉ URBAINE

■ **Le composteur du parking des Fontanilles n'est pas assez visible.** Les composteurs seront signalés sur les différentes cartes interactives du site internet de la commune et un rappel de leur localisation sera fait dans un prochain numéro du Guetteur.

■ **Qui doit entretenir les espaces verts du Carré ?** La rétrocession des espaces verts du Carré n'est pas totalement terminée et Hérault Logement doit encore engager des travaux sur ces espaces. Malgré tout, la commune mène régulièrement des opérations de nettoyage et de débroussaillage sur ce quartier.

■ **Le local à poubelles du lotissement du Grand Claus nécessite des aménagements.** Un rendez-vous sera fixé début juillet avec le Président de l'association du Grand Claus pour étudier les aménagements à réaliser.

URBANISME

■ **Aménagements et travaux du Cami del Ormeu.** La réunion avec les habitants du Cami del Ormeu s'est tenue le lundi 5 juin dernier et l'ensemble des sujets évoqués en réunion de quartier a fait l'objet d'échanges avec les riverains.

■ **Qu'en est-il de la réhabilitation des villas HLM du Cami del Ormeu ?** La commune va à nouveau solliciter le bailleur Hérault Logement concernant les perspectives pour ces logements.

■ **De nouveaux parcs, espaces détente, aires de jeux, sont-ils prévus ?** La commune a engagé une discussion avec la paroisse afin d'acquiescer une parcelle à proximité de l'Hôtel de Ville. Ce foncier aurait vocation à accueillir de nouveaux aménagements ludiques.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ **Traitement du rond-point de la rue des Écoles et sécurisation des déplacements des piétons.** La commune va solliciter Hérault Logement afin d'étudier la possibilité de créer un cheminement piétonnier en bordure de la résidence du Pic Saint-Loup.

■ **Est-il possible de créer une piste cyclable au chemin du Puisset ?** Cet aménagement sera étudié dans le cadre de la réalisation de la première phase du Solan sur le secteur de Garonne.

■ **Voitures stationnées sur le piétonnier du chemin de la Ville.** La Police Municipale est intervenue auprès des riverains afin de les sensibiliser à cette problématique rencontrée par les piétons. Cette opération sera renouvelée si la situation devait à nouveau être constatée.

■ **Vitesse excessive dans les résidences du Carré.** La commune ne peut pas intervenir puisqu'il s'agit d'espaces privés. En revanche, des discussions courtoises entre riverains doivent permettre de solutionner cette problématique.



SAINT-MATHIEU - MAS PHILIPPE - GOULETIER

PROPRETÉ URBAINE

■ **Trop d'incivilités demeurent.** Une nouvelle campagne de sensibilisation sera faite auprès des habitants et la pose d'une nouvelle toutounette sera étudiée. La Police Municipale veillera à faire respecter la réglementation et à dresser des contraventions le cas échéant.

■ **Chemin du Mas Philippe : y'a-t-il une règle sur l'emplacement des poubelles individuelles ?** Les conteneurs individuels doivent être positionnés devant chez soi avant la collecte et rentrés sur la partie privative une fois vidés.

TRAVAUX

■ **Quand seront enfouis les réseaux restants ?** Le calendrier des travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux reste encore à affiner au regard des budgets qui seront disponibles les prochains exercices. Le montant des travaux est estimé à ce jour à 750 000 €.

■ **Le tout-à-l'égout est-il prévu au Mas Philippe ?** Il a été décidé collectivement qu'il n'y aurait pas de nouveaux logements et donc pas de tout-à-l'égout.

■ **Des travaux d'enrochement ou d'apport de terre sont-ils prévus au niveau du pont du mas d'Euzet (berges du Terrieu), là où cela s'est écroulé ?** Les aménagements urbains (pont et enrochement) ont considérablement modifié le cours et la vitesse de l'eau. Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) qui gère les cours d'eau, préconise de ne rien toucher et de laisser la végétation repousser. Le cours d'eau refera alors sa place.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE / VOIRIE

■ **Le fossé du Cami de Lou Castellas est dangereux pour les véhicules qui descendent du**

Château de Montferrand. Une solution pour combler le fossé (par le biais d'un busage par exemple) va être mise à l'étude très prochainement.

■ **Débroussailllements divers (impasse des Verdiers, chemin de l'Hôpital, chemin du Cros du Boudou, etc.).** Ces travaux seront planifiés prochainement par les services techniques de la commune.

■ **Est-il possible de poser de la signalisation verticale rue des Écoles et aire de Lancyre ?** Le choix a été fait de retirer en grande partie les nombreux panneaux présents. Un panneau sera néanmoins réinstallé devant le foyer Saintignon afin d'inviter les conducteurs à tourner à droite sur l'aire de Lancyre. Un panneau de limitation pour les poids lourds (interdit à + 3,5 T) sera également positionné au niveau de l'intersection de la rue des Écoles et du Chemin du Puiset.

■ **Est-il possible de poser un panneau "Cami de las Oliveidas" face au cimetière ?** Ce sera fait. Plus globalement, un recensement des panneaux de noms de rue sera engagé sur la commune.

URBANISME

■ **Est-il prévu des lotissements aux abords du vieux village ?** La très grande majorité des constructions d'habitations sur le territoire communal seront réalisées sur la Plaine de Trévières dans le cadre de la ZAC du Solan.

CADRE DE VIE

■ **En quoi consiste la rénovation des croix ?** Afin de valoriser le patrimoine communal, des travaux de rénovation et d'embellissement des croix sont réalisés chaque année. La valorisation de 3 croix est prévue en 2023 : croix du cami de las Oliveidas, croix de l'aire de Lancyre et croix de Mascla.

PLAINE DE SAINT-MATHIEU



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ **Des deux-roues circulent sur l'esplanade.** La Police Municipale se rendra sur place pour sensibiliser les conducteurs et procèdera à des verbalisations le cas échéant.

■ **Des plots ont été posés aux abords du collège. Les riverains auraient dû être prévenus.** Un nouveau plan de circulation est revu à chaque arrivée d'un(e) principal(e) du collège. Les places de stationnement qui ont été enlevées ont pour objectif de sécuriser l'entrée de l'établissement. Une attention particulière est apportée aux entrées / sorties du collège. Des mesures ont été prises récemment en accord avec Hérault Transport.

VOIRIE

■ **Problème d'évacuation des eaux pluviales au chemin de la Ville.** Ces désordres sont des conséquences de l'absence de plans d'aménagements d'ensemble. Aujourd'hui, la commune anticipe. Le bas du quartier a été traité avec l'aménagement de l'esplanade (bassin de rétention). Ce point sera pris en compte avec l'aménagement du futur quartier du Solan.

PROPRETÉ URBAINE

■ **Des déchets sont présents le long du skatepark et le grillage est coupé.** Un projet de sécurisation du Complexe sportif des Champs Noirs est en cours. Des poubelles sont déjà présentes aux abords des installations. Une porte sera prochainement intégrée au grillage pour permettre aux utilisateurs du city-stade de récupérer facilement leurs ballons.

ESPACES VERTS

■ **L'entrée de la Ville et la RD 17 ne sont pas assez entretenues.** Le débroussaillage raisonné est mis en place depuis plusieurs années pour préserver la biodiversité. Lorsque l'herbe sèche (mi-juin), elle est fauchée.

■ **Qui doit entretenir le fossé vers les Champs Noirs ?** Ce fossé est en fait un ruisseau. Dans le cadre du futur quartier, il faudra le nettoyer mais pas le supprimer. La commune peut effectuer son nettoyage de temps en temps, sans altérer la biodiversité (insectes, grenouilles, écrevisses).

CADRE DE VIE

■ **Quand sera finalisée l'esplanade ?** La prochaine portion sera réalisée en 2024/2025 avec la création du nouveau quartier. La dernière partie de l'esplanade qui reliera la piscine se fera plus tard.

LE SOLAN

■ **Pouvez-vous nous parler de ce qui sera réalisé sur le secteur Garonne ?** Les travaux d'aménagement débuteront vers septembre/octobre (réseaux, bassins, parc, branchements des maisons etc.). Un petit collectif est prévu (25 appartements). Le projet comprend également la réalisation de 52 villas, mais aussi l'aménagement de jardins partagés, d'espaces verts et de parcs (50 % du projet est constitué d'espaces verts). Ce futur quartier minimisera l'utilisation de la voiture pour favoriser les déplacements piétons et vélos.



POUOLS - TERRIEU

VOIRIE

■ **En quoi consisteront les travaux rue du Truc d'Anis ?** Les problèmes d'assainissement seront pris en compte et le revêtement sera refait en enrobé. Si vous prévoyez de faire installer la fibre, il est important de prévoir le raccordement avant les travaux.

■ **L'enfouissement des réseaux est-il prévu allée de l'ancienne Gendarmerie et chemin des Combes ?** Une étude a été réalisée pour l'allée de l'ancienne Gendarmerie. C'est un budget conséquent (120 000 €). La programmation reste à faire. Pour le chemin des Combes, les travaux ne sont pas prévus pour le moment.

■ **Des propriétés du Plan des Iris reçoivent des eaux de ruissellement.** Nous allons faire en sorte que ces eaux se déversent dans les avaloirs avant de réaliser les travaux de la rue du Truc d'Anis.

■ **L'allée de l'ancienne Gendarmerie est dangereuse en raison de la vitesse des automobilistes. Une rénovation est-elle prévue ?** L'aménagement provisoire réduit la vitesse et a supprimé les remontées en sens interdit. La rénovation de la voie sera réalisée après l'enfouissement des réseaux.

ESPACES VERTS

■ **Un terrain situé à moins de 100 m des zones naturelles n'est jamais débroussaillé.** Ces espaces verts sont privés. Tous les riverains n'ont pas encore signé pour la rétrocession de ces terrains à la commune. Dès lors, la commune se chargera du débroussaillage.

PROPRETÉ URBAINE

■ **Les travaux du club-house de tennis occasionnent de nombreux déchets à côté du cimetière.** Le chantier se termine, tout sera nettoyé.

■ **Le sentier piétonnier rue des Wisigoths/Terrieu est à nettoyer.** Ce sera fait, ainsi que le chemin de Firmin.

■ **Il n'y a pas de container à verre à proximité des Claparèdes.** La CCGPSL en a installé un au bas de la rue du Boucher pour tout le quartier.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ **Pourquoi les feux ne sont pas remis en service rue de la Grenouille ?** Le système actuel est celui qui fonctionne le mieux. Il suffit de respecter le Code de la route, soit la priorité à droite.

■ **La vitesse des automobilistes est excessive rue du Truc d'Anis, dans le lotissement des Micocouliers, dans la ZAE des Avants, à la Pierre Plantée.** Des radars pédagogiques seront installés en 2024 pour sensibiliser les automobilistes. Nous pourrions les déplacer dans les quartiers. Dans certains lotissements, la vitesse peut être réglée par des discussions courtoises entre voisins. Pour la ZAE, faciliter et sécuriser le déplacement des piétons/vélos est le plus pertinent. Enfin, pour la Pierre Plantée, les portails seront fermés dès la fin des constructions pour clarifier le sens de circulation.

MOBILITÉ

■ **Un piétonnier est-il prévu pour rejoindre le village à partir de la Pierre Plantée ?** Un projet sur toute l'entrée nord vous sera présenté mais ce n'est pas pour tout de suite.

■ **Une liaison est-elle prévue vers le futur terminus de la ligne 5 de tramway (rond-point de Girac) ?** Le réseau liO assure actuellement une liaison vers la station Occitanie. Une rotation entre le rond-point de Girac et la commune sera plus fréquente, aux alentours de 2026.

Opération Tranquillité Vacances : La Police Municipale peut veiller sur votre domicile pendant votre absence

Vous comptez vous absenter de votre domicile pendant les vacances ? La Police Municipale peut, sur votre demande, surveiller gratuitement votre résidence au cours de ses patrouilles quotidiennes afin de dissuader les cambriolages et vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Comment vous inscrire ? Signalez votre absence à la Police Municipale au minimum 7 jours avant votre départ en vacances en vous inscrivant via un formulaire en ligne sur le site internet de la commune. ■



www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

Prévention canicule Inscrivez-vous sur le registre communal

L'exposition à une température élevée pendant une période prolongée présente des risques pour les populations les plus fragiles.

Les personnes âgées, isolées, qui le souhaitent, sont invitées à s'inscrire sur le **registre communal d'alerte et de protection des populations en cas de crise exceptionnelle** afin de bénéficier de conseils et d'assistance du CCAS en cas de canicule. L'inscription peut se faire en Mairie ou directement sur le site internet de la commune.

En cas de fortes chaleurs, les Tréviésois sont également conviés à venir **se rafraîchir en Mairie ou à la Médiathèque**, climatisées, aux horaires d'ouverture habituels. ■

Bruit et nuisances sonores

La période estivale est souvent synonyme de petits travaux, de réunions entre amis ou en famille, qui peuvent générer des nuisances. Chacun est responsable de son comportement et doit être attentif à son voisinage. Chez soi ou dans l'espace public, des règles sont à respecter pour garantir la tranquillité de tous.

Travaux de bricolage et jardinage :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30
- Samedi de 9h à 12h & de 15h à 19h
- Dimanche de 10h à 12h.



Nos jeunes élus ont fabriqué des nichoirs pour les oiseaux

Dans le cadre d'une sensibilisation à la biodiversité menée par la commune en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le Tréviésois Jean-Max Grasset, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont rendus au Mazet Ados pour participer à un atelier de fabrication de nichoirs. Les différents modèles confectionnés seront prochainement installés dans les jardins du Mazet et permettront d'accueillir plusieurs espèces volantes (mésanges, rouges-gorges, chauves-souris...). Cette séance a clôturé l'année du CME. Merci et félicitations aux enfants pour leur enthousiasme et leur implication. ■

Ramassage de déchets : les élèves de CP sensibilisés

Le vendredi 2 juin, les deux classes de CP de l'école Agnès Gelly ont réalisé une sortie de ramassage de déchets dans le petit bois de la rue des Orgueillous. Accompagnés de leurs enseignantes et d'une bénévole de l'association Les Fourmis Responsables, les 50 élèves ont récolté une grande quantité de déchets : canettes en verre, emballages alimentaires, mégots... Cette opération a permis de sensibiliser les enfants en leur rappelant l'importance de jeter dans les poubelles et de faire le tri pour favoriser le recyclage. ■



Rentrée scolaire 2023 / 2024 Réunion d'information des parents d'élèves

Le Maire, Jérôme Lopez, et son adjoint aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse, Luc Moreau, invitent les parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire à une réunion d'information le :

Samedi 2 septembre 2023 à 10h

Salle de motricité, école maternelle Les Fontanilles

L'organisation et les services mis en place par la commune pour la rentrée 2023 / 2024 seront présentés.



Intercommunalité : Grand Pic Saint-Loup, le saviez-vous ?



Valorisation des biodéchets : demandez votre composteur !

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle des déchets ménagers, selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Vous souhaitez fabriquer votre propre engrais en produisant un compost écologique et économique ? Vous pouvez d'ores et déjà acquérir gratuitement un composteur individuel (325 litres), ainsi qu'un bio-seau, en contactant le centre technique intercommunal.

+ d'infos : 04 67 55 33 12



Rénovation énergétique : une aide locale pour l'utilisation de matériaux biosourcés

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat résidentiel, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a mis en place une aide financière favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation (ouate de cellulose, laine de bois, fibre de bois, chanvre...).

Conditions d'éligibilité

L'aide octroyée s'applique aux logements individuels de plus de 15 ans en complément d'autres dispositifs d'aides à la rénovation énergétique. La « prime biosourcés » peut atteindre jusqu'à 1 500 euros complémentaires pour un seul poste d'isolation (toiture ou murs) ou de correction thermique des murs dans le bâti ancien. Cette aide est attribuée selon les revenus du ménage et le type d'isolation envisagé. Votre Espace Conseil France Rénov' / Guichet Rénov' Occitanie vous accueille sur rendez-vous lors de permanences à l'hôtel de la Communauté de Communes les jeudis matins de 9h à 12h30.

+ d'infos : 04 67 55 17 06 (matin) - renov@ccgpsl.fr

Expression Politique / Conseil municipal

EXPRESSION LIBRE

« Nouveaux Défis Saint Mathieu de Trévières »

En ce début d'été nous tenons à remercier les bénévoles des associations qui ont oeuvré pour l'animation du village tout au long de l'année écoulée qui s'est ponctuée par des manifestations réussies. Bravo!

Nous attirons votre attention sur la révision du PLU qui va être proposée par la majorité municipale aux remarques des Tréviérois durant l'été. Même si la période n'est pas la plus encline à ce genre de réflexion (elle n'a pas été choisie au hasard...) nous vous invitons à aller en mairie prendre connaissance de ce document qui va définir les règles d'urbanisme du village pour les 10 prochaines années.

Ce document est essentiellement rédigé pour permettre la réalisation de la ZAC du Solan, cela vous permettra de prendre conscience de son impact futur, notamment en terme de hauteur des constructions.

En espérant que cette année la chaleur n'empêchera personne de profiter, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« Saint Mathieu de Trévières Naturellement »

Le premier semestre de l'année s'achève et les réalisations dans tous les domaines suivent un rythme soutenu.

Les grands travaux d'investissement se déroulent tels que prévus : voiries (Aire de Lancyre, Cami de las Oliveidas, Avenue des Romarins et Cami del Ormeu), extension et réhabilitation du Club house du Tennis Club, adaptations pour le confort dans les écoles ou encore pose du parcours patrimoine. Les animations et festivités ont également enchanté les Tréviérois depuis le début de l'année avec notamment les XV^e Médiévales, le Carnaval, la journée des Sports, la Fête de la Nature, la Fête de la Musique.

Sur le volet urbanisme, l'arrêt du projet de révision du futur PLU à l'unanimité des membres du Conseil municipal, ainsi que l'approbation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC du Solan, témoignent du consensus partagé pour soutenir les orientations de la majorité municipale en matière d'aménagement du territoire.

Bonnes vacances !



Passation de commandement du centre de secours

La cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Erick Crouzeau et le lieutenant Mathieu Amicuccie initialement prévue le lundi 12 juin 2023 se déroulera le **lundi 3 juillet 2023 à 18h** place de l'Hôtel de Ville.

Elle se déroulera en présence de Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental

et du Conseil d'Administration du SDIS de l'Hérault, d'Eric Florès, Contrôleur-Général, Directeur du SDIS 34, et de Jérôme Lopez, Maire de Saint Mathieu de Trévières, Conseiller Départemental et 1^{er} Vice-Président du SDIS 34.

La Grande Tournée Hérault Vacances pose ses valises sur la commune

Afin de valoriser l'attractivité de tout le territoire, le Département de l'Hérault propose pour la 4^e année consécutive « La Grande Tournée Hérault Vacances ». Celle-ci fera une halte dans 19 communes cet été, dont Saint Mathieu de Trévières le **jeudi 24 août** de 17h à 21h sur l'esplanade du Galion.

Au programme, de nombreux jeux et animations sportives :

- Des jeux d'adresse et de logique : jeux en bois géants, parcours trottinettes et draisienne...
- Des animations physiques et sportives : zumba, tir laser, jeux gonflables...
- Des animations numériques : vélos connectés, atelier de réalité virtuelle animé par la Fédération Française de Course Camarguaise...

Animations gratuites. Restauration sur place (Food trucks). ■



Saint Mathieu Athletic : d'excellentes performances au championnat de l'Hérault

Le Saint Mathieu Athlétique a encore brillé ! Les poussins ont représenté le club avec fierté en remportant deux médailles d'argent : Estelle, Anaïs, Gabriel et Dorian au relais 4 x 60 m et Basile au triathlon.

Les minimes ont remporté pas moins de 8 médailles d'or : Camille au triathlon (disque, javelot et 200 m haies) ; Capucine au 1 000 m ; Rémy au 80 m et au triple saut ; Eva, Capucine, Noëlie et Camille au relais 4 x 60 m). Ils ont également été récompensés par 3 médailles d'argent (Capucine au 80 m ; Anaïs au javelot et Rémy au triathlon) et une médaille de bronze pour Rémy au saut en longueur.

Enfin, les Benjamines n'ont pas démerité avec 3 médailles d'or (Louise au javelot, Emilia au disque et au triple saut) ; 4 médailles d'argent (Louise au saut en hauteur, Ava au 50 m haies, Maya au



lancer de poids ; et Ava, Maya, Claire et Emilia au relais 4 x 60 m) et une médaille de bronze (Louise au triathlon).

Félicitations à nos graines de champions ! ■

Rénovation et agrandissement du club-house de Tennis

La commune a réalisé une extension et une réhabilitation complète du club-house de tennis pour améliorer l'accueil des pratiquants. Le local existant est entièrement rénové (peinture, carrelage, électricité...). L'extension de 54 m² dispose d'un espace d'accueil moderne et ergonomique, de deux vestiaires équipés de douches, et de sanitaires dont un en accès libre depuis l'extérieur. Enfin, le club-house est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.



Inauguration

Le Club-house sera inauguré le **mercredi 5 juillet à 19h**, à la suite de la finale du Tournoi Open. Le Maire, Jérôme Lopez, son adjoint aux Sports, Stéphane Goullier, et Denis Montet, président du Tennis Club de Saint Mathieu de Trévières, couperont le symbolique ruban inaugural en présence des membres du club et des différents partenaires du projet.

Coût du projet : 278 343 €

Commune : 152 684 €

Département de l'Hérault : 80 000 €

FCTVA* : 45 659 €



* Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

“

Le Tennis Club de Saint Mathieu de Trévières compte actuellement 260 adhérents. Ils apprécient particulièrement de pouvoir évoluer dans un cadre de qualité et privilégié, doté de structures d'accueil et de courts en adéquation avec la taille du club.

Le projet de rénovation du club-house est né d'une volonté commune entre la municipalité et le club d'assurer cette qualité d'accueil et de pratique.

Le club-house va ainsi devenir un lieu de vie dans lequel les adhérents auront plaisir à se retrouver et permettra également aux moniteurs d'avoir un espace de travail bien plus pratique que l'ancien.

Nous avons prévu de développer notre offre afin que les entreprises locales puissent venir jouer pendant leurs pauses méridiennes et utiliser les nouvelles installations telles que les vestiaires et les douches.

”



Denis MONTET

Président du Tennis Club de Saint Mathieu de Trévières

Fête de la musique : une journée festive et conviviale



Le samedi 17 juin, Saint Mathieu de Trévières a célébré dignement la Fête de la Musique dans l'agréable jardin de la Médiathèque. Le public, toutes générations confondues, a pu profiter d'une programmation éclectique : chanson française, chants des enfants du Mazet et des résidents de la maison de retraite, concerts des élèves de l'école Tohubôhu, flamenco, slam, orchestre de jazz "Nola", pour finir en apothéose avec l'entraînant groupe SOA. Merci à tous pour votre participation ! ■



Profitez d'un concert gospel en plein air

Envie de prolonger la Fête de la Musique ? L'association Les voix sans chaîne vous invite à célébrer le début de l'été avec un concert gospel en plein air le **vendredi 7 juillet**, à partir de 21h sur le parking de l'Ancien Abattoir. Le groupe Plantation Singer et son chef de cœur Pierre Almeras vous conduiront à travers un voyage autour des chants gospels et negro spirituals.

Entrée libre. ■



+ d'infos : 06 70 98 11 80 (Cécile Philippon)

Les écarts, mas et hameaux de la commune : Sainte-Lucie d'Euzet



Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal
délégué à la Valorisation
du Patrimoine

Si l'on trouve mention d'un Mansus de Eusetto en 1202 dans le cartulaire de Maguelone, difficile de faire avec certitude le lien avec le mas Sainte-Lucie d'Euzet actuel situé sur l'ancien chemin de Saint-Mathieu à Valflaunès.

Ce que l'on sait par contre, c'est que depuis le début du 19^e siècle, les lieux abritent des habitants au caractère bien trempé, une vraie lignée de reboussiers (en occitan : râleur, rebours, attaché à son libre arbitre et à sa liberté de choix).

Nous citerons Jean-Marc Euzet, élu maire de la commune en 1865, dont le mandat qui s'est déroulé en plein apogée de la guéguerre Saint-Mathieu/Trévières ne fut pas de tout repos. On retrouve un peu plus tard Joseph Ollivier, ce dernier étant avec le maire d'alors, Eugène Saumade, à l'origine de la création en 1950 de la cave coopérative qui fonctionne toujours soixante-treize ans plus tard. À noter que ces deux-là croyaient fermement à leur projet d'union qui ferait la force d'une viticulture alors considérablement affaiblie car ils n'ont pas hésité à hypothéquer leurs biens personnels pour financer l'opération. Et qui ne se souvient, parmi les anciens de la commune, du physique impressionnant d'Yves Brissac, notaire réputé, à partir d'avant-guerre à la tête du mas et ses 2000 brebis, l'élevage ayant constitué pendant une assez longue période l'activité principale du lieu. Un cheptel qui s'éteindra malheureusement à la mort du notaire, en 1978.

Arrêtons-nous un instant sur la liste des personnages liés au mas : on remarque qu'au fil du temps s'égrènent des noms de famille différents. Pourquoi ? Tout simplement parce que depuis des générations, ce sont des filles qui naissent à Sainte-Lucie d'Euzet, une véritable dynastie matriarcale !

Et comme il faut une exception pour confirmer la règle, retrouvons l'actuel responsable du domaine, Olivier Terrisse-Fourcand, fils de Geneviève, elle-même toujours active et impliquée dans de multiples projets. C'est à lui, gros boss qui ne voyait pas sa vie ailleurs qu'ici, que le vignoble du mas doit sa renaissance et sa montée en gamme progressive jusqu'à figurer aujourd'hui parmi les meilleurs crus du Pic Saint-Loup. À l'inverse de la plupart de ses confrères, Olivier n'a jamais été tenté par l'aventure de la cave particulière et est depuis toujours un fidèle adhérent de la cave coopérative. Il profite de ses moments libres pour s'adonner à sa passion du cheval, passion qu'il a transmise à ses... filles, Justine et Naïs, cavalières émérites et déjà investies dans la bonne marche de la propriété. Alors que Justine a pris en main la partie "tourisme et hébergements" du domaine, Naïs se destine à la gestion des activités vitivinicoles. Petit détail : Justine est également la jeune maman... d'une petite fille. Bref, vous l'aurez compris, ce n'est apparemment pas demain la veille que le mas Sainte-Lucie d'Euzet cessera d'être dirigé de main de maîtresse par une de ses reboussières ! ■

Journée des associations : Le rendez-vous de la rentrée

À vos agendas ! La traditionnelle Journée des associations aura lieu le **dimanche 3 septembre 2023** de 9h à 12h sur l'esplanade, du Galion aux arènes.

Les associations tréviésoises, culturelles, sportives, solidaires, seront heureuses de vous accueillir pour vous présenter leurs activités et prendre les premières inscriptions.

Les associations sont invitées à retourner en Mairie le formulaire de participation à cette manifestation avant le 13 juillet 2023.



Gratiféria : Une rentrée zéro déchet

Pour favoriser l'entraide et le réemploi, les Fourmis Responsables organisent une Gratiféria de fournitures scolaires le **dimanche 27 août 2023** de 9h à 12h30 sur l'esplanade du Galion.

Une Gratiféria est un marché où tout est gratuit. L'idée est de donner une seconde vie aux objets qui ne sont plus utilisés. Le principe est donc simple : vous déposez le matériel scolaire en bon état qui ne vous sert plus et vous récupérez gratuitement tout ce dont vous avez besoin !

+ d'infos :

Facebook : @FourmisResponsables



Résidence artistique de Laurence Hochin

L'association Les Vendémiaires accueille en résidence artistique la plasticienne Laurence Hochin **du 16 juillet au 29 août 2023** à la Maison d'Emma.

Laurence Hochin aime se qualifier d'écolagiste. Ses collages, bien souvent sur le thème de la nature, sont exclusivement réalisés à partir de prospectus, magazines, catalogues. Au premier regard, ses œuvres semblent être des peintures. Dans un second temps, on se rend compte qu'elles sont composées d'une multitude de petits détails.

L'atelier de résidence est ouvert au public tous les dimanches de 14h à 18h30.

Fête nationale



Célébration de la Fête nationale : Toro-piscine, repas républicain, bal et feu d'artifice

La commune, le Club Taurin Le Saint-Loup et le Comité des Fêtes sont heureux de vous inviter à une soirée festive, familiale et conviviale pour célébrer la Fête nationale le **jeudi 13 juillet 2023**.

La soirée débutera dès 19h par un toro-piscine gratuit aux arènes Claude Saumade avant de se poursuivre sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez dès à présent réserver votre repas en Mairie. Au menu : taboulé maison, saumon mariné ; sauté de veau aux olives, riz parfumé ; tarte citron meringuée.

La soirée sera animée par un duo musette composé d'Evelyne, qui a été sacrée championne d'Europe d'accordéon, accompagnée d'une chanteuse. Elles vous proposeront des standards de la variété française pour tous les publics.

Le feu d'artifice sera tiré à 22h de la Mairie, sous réserve des autorisations préfectorales. ■

PROGRAMME

19h : Toro-piscine (arènes)
Manade Alain

20h : Apéritif animé par
"Evelyne Duo"

21h : Repas traiteur
sur réservation : 16 €
Enfant (-10 ans) : 8 €

Inscription au repas en mairie avant
le vendredi 7 juillet à midi :
04 67 55 20 28 - accueil@villesmdt.fr

22h : Feu d'artifice

22h30 : Bal par "Evelyne Duo"

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE JEAN ARNAL

*Animations
gratuites.
Sur inscription.*

Lire, écrire, comprendre

Matinée Scrabble

> **Mercredi 12 & 19/07 à 10h**

Partageons nos lectures

> **Samedi 22/07 à 10h**

Venez découvrir, partager et échanger sur vos coups de cœur du moment.

Initiation aux échecs (Dès 7 ans)

> **Samedi 29/07 à 10h30**

Jeune public

Lectures Kamishibaï

> **Mardi 11/07 (2-3 ans) & 18/07 (4 à 6 ans) à 10h30**

Les animatrices de la Médiathèque proposent aux tout-petits des lectures sur Kamishibaï. Cette technique de contage d'origine japonaise est basée sur des images qui défilent dans un butaï (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants.

Projection "Vaïana" (Dès 6 ans)

> **Jeudi 20/07 à 14h15**

L'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple. Au cours de sa traversée du vaste océan, Vaïana va rencontrer Maui, un demi-dieu. Ensemble, ils vont accomplir un voyage épique.



Jeux



Jeux de société

> **Tout le mois de juillet**

Venez partager un moment de convivialité en famille ou entre amis autour des jeux de société de la Médiathèque.

Jeux vidéo (Dès 8 ans)

> **Mercredi 5 & 19/07 à 14h30**

Profitez des jeux et consoles de la Médiathèque.

Ateliers numériques

Initiation à l'informatique

> **Vendredi 7/07 à 17h (smartphone)**

> **Jeudi 20/07 à 17h (ordinateur)**

Réalité virtuelle (Dès 12 ans)

> **Jeudi 13/07 à 14h30**

Atelier de modélisation 3D

> **Mardi 18/07 à 17h**

Open Broadcaster Software

> **Vendredi 21/07 à 14h**

Venez vous initier à Open Broadcaster Software, logiciel libre et open source de capture d'écran et de streaming.

Théâtre

Anec'Dob **40 ans de café-théâtre** **[Jeudi 6 à juillet à 21h]**

Christian Dob, en compagnie de son secrétaire maladroit et perturbant, raconte ses aventures de café-théâtre, truffées d'anecdotes et de souvenirs authentiques plus drôles les uns que les autres.

Sans nostalgie, mais toujours avec l'envie de faire rire un public de fidèles...

Comédie de Christian Dob.
Avec Christian Dob et Jean-Luc Cohen-Rimbault.

Jardins de la Médiathèque Jean Arnal.

Entrée 10 €. Gratuit pour les - de 10 ans.

Inscriptions au 04 67 84 40 96.



Art plastique

Atelier collage **Par l'artiste plasticien Sébastien Masse** **[Samedi 8 juillet à 10h]**

Sébastien Masse développe une pratique du collage alliant dessins, peintures, photos et fragments issus de différents supports. Il vous invite à venir libérer votre créativité lors d'un atelier ouvert à tous sur le thème de la musique. Sébastien Masse vous initiera à la technique du collage sous ses différentes formes d'expression : superpositions, hybridations, juxtapositions, fragmentations, collages intuitifs...



Gratuit. Sur inscription au 04 67 84 40 96.
Tout public, de 6 à 90 ans.

L'été de la Médiathèque

Vous pourrez profiter du calme et de la fraîcheur de la Médiathèque Jean Arnal durant tout le mois de juillet. L'équipe de la Médiathèque vous conseillera une sélection de romans pour vos vacances estivales.

La Médiathèque fermera ses portes du 8 au 28 août 2023. La boîte de retour de livres restera disponible en accès libre. Les documents empruntés en juillet pourront être restitués à la rentrée pour faciliter votre organisation.

www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr
04 67 84 40 96 • equipe.mediathèque@villesmdt.fr

FÊTE NATIONALE



JEUDI 13
JUILLET
DÈS 19H

ARÈNES
TORO-PISCINE

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
REPAS / BAL
FEU D'ARTIFICE



ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC
LE COMITÉ DES FÊTES ET LE CLUB TAURIN LE SAINT-LOUP